



**Janvier 2017**

## **2017 c'est partie !**

L'année 2017 est commencée! Je vous la souhaite pleine de santé et de bonheur. Une chose est sûre, elle sera pleine d'action. Pour notre organisation, c'est une année de visite d'Agrément. Comme vous le savez, l'Agrément est une certification de qualité. Des visiteurs externes viendront en décembre 2017 poser un regard critique sur les processus présent à l'intérieur de notre organisation afin de s'assurer de la qualité et de la sécurité des services que nous offrons à la population.

Le travail a déjà commencé pour notre CIUSSS. En effet, plusieurs professionnelles ont déjà été sollicitées pour collaborer à des équipes d'Agrément au sein de nos directions. Nombre d'entre vous, sont familier avec cet exercice. Nos organisations « pré CIUSSS » avaient déjà réalisées ce type de processus avant 2015. Vous comprenez donc que l'Agrément est un processus continu au sein d'une organisation.

La qualité des pratiques professionnelles est le principal mandat d'un conseil multidisciplinaire, et

doit faire l'objet d'une attention quotidienne si on souhaite qu'elle soit encrée dans nos pratiques. J'aurais le plaisir au cours de l'année de vous informer à propos des différentes initiatives de l'organisation en cette matière. D'ici là, je vous invite à vous informer sur les travaux de l'Agrément en cours sur l'intranet du CIUSSS au <http://intranet.cemtl.cemtl.rtss.qc.ca/index.php?id=1650>

Martin St-Georges  
Président du CECM du CIUSSS  
de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

## **Notre règlement de régie interne est en refonte !**

Adoptée lors de notre première assemblée générale le 25 avril dernier, cette première version de notre règlement est telle que le MSSS nous l'a prescrit. De ce fait, vous avez mandaté votre exécutif pour faire un processus de révision complet afin de suggérer des modifications pour adapter la régie interne à nos réalités et besoins. Un sous-comité a donc été créé et les travaux vont bon train ! La proposition de modifications vous sera donc présentée pour adoption lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu au printemps. D'ici là, le document avec les explications des modifications sera disponible pour consultation sur notre page [intranet](#). Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus !

Rappel : vous pouvez en tout temps consultez la version en vigueur du REG-005 «Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'EMTL» sur la page intranet [Politiques et Procédures](#), sous l'onglet Règlements du C.A

## Présentation de la « profession d'inhalothérapeute » : entrevue avec Mme Roselyne Hétu, inhalothérapeute



L'inhalothérapeute a vu le jour en 1964 à l'institut Lavoisier, c'est-à-dire dans la petite aile du pavillon Rosemont de l'HMR. L'inhalothérapie est aujourd'hui une profession paramédicale reconnue par le Code des professions du Québec, spécialisée dans les soins du système cardio-respiratoire. Les inhalothérapeutes collaborent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec les médecins et les autres professionnels de la santé. On retrouve des inhalothérapeutes en : centres hospitaliers, soins à domicile, clinique de cessation tabagique, centre d'enseignement sur l'asthme et la MPOC, cardiologie, chirurgies, recherche, rééducation et réadaptation respiratoire, et même en GMF. En plus de l'obligation d'être membres de leur ordre professionnel et de leur formation continue, les inhalothérapeutes détiennent tous une formation de 2166 heures sur le système cardio-respiratoire,

ainsi que des stages cliniques en soins généraux, soins intensif, anesthésie, physiologie respiratoire, néonatalogie/pédiatrie et soins à domicile. Avec la loi 90, l'inhalothérapie s'est vu attribué un champ d'exercice, soit celui de « Contribuer à l'évaluation de la condition cardiorespiratoire à des fins diagnostiques ou de suivi thérapeutique, à contribuer à l'anesthésie et à traiter des problèmes qui affectent le système cardiorespiratoire »; ainsi que sept activités réservés. Ainsi les inhalothérapeutes font partie des équipes de réanimation cardio-respiratoire, se déplacent pour évaluer la condition cardio-respiratoire des patients et ce en plus d'honorer les prescriptions médicales, ordonnances individuelles ou collectives.

Les inhalothérapeutes assurent la surveillance des patients ventilés mécaniquement pour leur donner le meilleur confort et la plus grande sécurité. Aux blocs opératoires ce sont les inhalothérapeutes qui assistent les anesthésiologistes.

Le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal regroupe plus de 171 inhalothérapeutes dans plusieurs sphères d'activités, assurant donc

une offre de service transversale pour répondre aux besoins des différents programmes-clientèles. Ont dénombre environ 125 inhalothérapeutes à l'HMR/SRSAD et 42 à l'Hôpital Santa Cabrini répartis : aux Soins respiratoires généraux et Soins intensifs, à l'urgence, en Assistance anesthésique, en Physiologie respiratoire et pour l'HMR en Néonatalogie et pédiatrie, en Polysomnographie et au Centre d'enseignement en pneumologie. À l'Institut Universitaire en Santé Mentale de Montréal, ils sont 2 dans tous secteurs confondus, et 2 à l'ancien établissement Lucille-Teasdale.

Comme vous le savez, le CM regroupe plus de 60 titres d'emploi différents. Ainsi, dans le but de faire rayonner nos professions, les membres de l'exécutif sont fiers d'avoir pu vous présenter la profession d'inhalothérapie. Si comme Roselyne vous êtes passionnée par votre profession et souhaitez nous le présenter, contactez nous via l'intranet ou notre adresse courriel.

### Sujets abordés par votre CM

Afin de mieux vous informer sur les échanges entre membres de votre Conseil multidisciplinaire, cette rubrique vous donnera la liste de quelques sujets abordés dont vous pourrez obtenir davantage d'informations en consultant notre page dédié à nos travaux sur l'intranet :

- transfert d'intervenants dans les GMF;
- stagiaires et conditions de stage;
- rôle des Spécialistes en Activités Cliniques (SAC);
- développement des services en Santé mentale Adulte;
- politique de contention dans nos établissements.

N'hésitez pas à nous contacter par courriel au : [multidisciplinaire.cemtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:multidisciplinaire.cemtl@ssss.gouv.qc.ca) ou à visiter notre page intranet.

Au plaisir de vous rencontrer, d'échanger avec vous et de faire entendre vos préoccupations et bons coups!